

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
L'état des lieux du RAVeL
sur l'arrondissement de Huy-Waremme

Monsieur le Ministre,

Le budget vient tout juste d'être bouclé et une nouvelle année commence avec cet enjeu phare dans les compétences qui sont les vôtres: favoriser la mobilité douce, volet important de la DPR. Un merveilleux outil est à notre disposition depuis plus de 20 ans: le RAVeL, qui compte désormais plus de 1.400 kilomètres de chemin réservés aux piétons, cyclistes, cavaliers et personnes à mobilité réduite en Wallonie.

Lors de précédentes questions à ce sujet, votre prédécesseur parlait d'un potentiel de 2.000 kilomètres de réseau autonome de voie lente. Monsieur le Ministre, vous serait-il possible de nous fournir le calendrier de la réalisation du maillage complet du RAVeL mais également un cadastre exact des réalisations effectuées, en cours et à venir, principalement sur l'arrondissement de Huy-Waremme?

Quel est le budget total octroyé pour 2020 et plus généralement, quel investissement prévoyez-vous de faire sur le RAVeL? D'autres lignes sont-elles prioritaires et si oui, lesquelles?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

Une proposition Plan RAVeL 2020-2024, a été établie en étroite collaboration avec le SPW Mobilité & Infrastructures, sur base d'une mise à jour du Plan RAVeL 2019-2024.

Cette ambitieuse proposition fait partie des politiques qui permettront de répondre à l'objectif climatique de 55 % de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2030, inscrit dans la Déclaration de politique régionale. Il repose sur la vision FAST 2030 et la stratégie régionale de mobilité, qui visent à maîtriser la demande de transport et à développer les alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements afin de diminuer sa part modale d'un tiers d'ici 2030. Parallèlement, la part modale de la marche sera augmentée au minimum de 3 à 5 % et celle du vélo de 1 à 5 %. À ce titre, le Gouvernement wallon soutient un engagement budgétaire pour le vélo à hauteur de 20 euros par habitant par an. Le plan RAVeL est l'un des maillons de cette politique d'amélioration de l'infrastructure vélo. Son financement sera renforcé grâce aux 80 millions annuels du Plan Infra 2 dédiés aux infrastructures transport public et mobilité active.

Le RAVeL compte aujourd'hui environ 1.440 kilomètres de voies réservées aux usagers non motorisés. Le Plan RAVeL 2020-2024 permettra à la fois d'aménager de nouvelles sections, mais également de garantir la qualité de l'infrastructure du réseau existant, sur plus de 300 kilomètres, en donnant la priorité au développement des tronçons urbains et à proximité des gares, ainsi que des derniers grands chaînons manquants sur les itinéraires cyclables régionaux et internationaux.

En 2020, cela se traduit par un budget en engagement d'environ 25 millions d'euros (ce budget, ainsi que la programmation globale du RAVeL 2020-2024, seront confirmés dans la suite des accords globaux intervenus récemment au Gouvernement au sujet du Plan Infrastructures 2).

Le projet de programmation RAVeL 2019-2024 identifie une série de projets sur l'arrondissement de Huy-Waremme. Certains sont prévus à court terme: renouvellement du revêtement et remise à niveau des traversées sur les 22 km du RAVeL de la Ligne 127 entre la limite avec Landen, Hannut, Braives et Huccorgne. À moyen terme, il est prévu de donner la priorité à la prolongation de ce RAVeL de la Ligne 127 en direction de Wanze, en vue d'assurer une liaison sécurisée avec le RAVeL de la Ligne 126 qui relie Régissa (Marchin), le Pont-de-Bonne (Modave), Clavier, Hamois et Ciney. Il est également prévu de consacrer un budget à l'entretien du revêtement de la Ligne 126.

Enfin, notons que les travaux d'aménagement d'un tronçon du RAVeL de Meuse entre le rond-point d'Engihoul et le chemin de Halage à Ramioul vont débuter prochainement, permettant de rétablir la continuité du RAVeL de Meuse entre l'aval de Huy et l'amont de Seraing. Cette continuité était interrompue depuis de nombreuses années suite au développement des activités portuaires en bord de Meuse dans le zoning d'Engis, zoning qui sera donc complètement desservi à très court terme par une nouvelle infrastructure cyclable.

En 2019, ce sont déjà 7 km d'une nouvelle piste RAVeL qui ont été mis en service à travers le zoning d'Engis pour un montant d'environ 2 millions d'euros. Et c'est un peu plus de 1 km supplémentaire qui viendra finaliser la desserte du zoning en 2020, travaux financés à hauteur

Janvier 2020

de 777.835,67 euros par la
Wallonie et menés sous la conduite de la Direction des Routes de Liège.